



Section : YOGA

Cher (e) ami (e),

Nous avons le plaisir de vous convier à participer à l'Assemblée Générale de notre section qui aura lieu le : **Samedi 12 octobre 2024 à 14 h 30 au siège social de l'ACBB 11 rue Liot 92100 BOULOGNE**

Cette convocation a été affichée sur les lieux d'activités de la section.

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1- Allocution du Président
- 2- Rapport moral
- 3- Rapport financier et vote d'approbation (quitus)
- 4- Election du Bureau
- 5- Questions diverses

Pour l'élection du Bureau, le nombre de postes à pourvoir est de : **8** Au cas où vous souhaiteriez présenter votre candidature, vous devez l'adresser à **l'ACBB 11 RUE LIOT 92100 BOULOGNE** avant le **lundi 7 octobre 2024**

Pour être électeur, il faut :

- 1- Etre membre de la section depuis 6 mois au moins
- 2- Etre en règle à l'égard de la trésorerie
- 3- Etre âgé de 16 ans au moins à la date de l'Assemblée
- 4- Ne pas être appointé par la section
- 5- Ne pas être privé des droits civiques pour les adhérents majeurs
- 6- Etre présent (les votes par procuration, ou correspondance, ne sont pas admis)

Pour être éligible, il faut :

- 1- Etre membre de la section depuis 1 an au moins (de présence continue)
- 2- Etre en règle à l'égard de la trésorerie
- 3- Etre âgé de 18 ans au moins à la date de l'Assemblée
- 4- Ne pas être appointé par la section
- 5- Ne pas être dirigeant d'un autre club pratiquant la même discipline
- 6- Avoir fait acte de candidature 5 jours ouvrables au moins avant la date de l'Assemblée

Générale

- Il sera répondu en priorité aux questions présentant un intérêt général pour la section, et posées par écrit avant le : **mercredi 9 octobre 2024**

- Tout membre de la section peut participer aux débats, c'est pourquoi votre présence à cette importante réunion est indispensable.

Avec nos sentiments amicaux,

Le Bureau de la section